

Mentalité

lettre d'information du club arihm

28
oct. 2014



en bref

dossier

Le stage en entreprise
un tremplin vers l'emploi.



édito

PAR LE DOCTEUR GISÈLE BIRCK

L'article principal de ce Mentalité aborde une question qui a toujours été particulièrement difficile à faire vivre, pour notre équipe, et l'est plus que jamais aujourd'hui, à savoir **la mise en place de stages en entreprise pour les demandeurs d'emploi, en situation de handicap psychique et mental**, que nous sommes amenés à aider dans leur parcours de réintégration professionnelle et sociale, dans le cadre de nos actions financées par l'Agefiph et qui nous sont adressés par les cap emploi, pôles emploi et missions locales de la région Ile de France.

Julien Perfumo qui s'occupe de cette démarche dans notre équipe avec Lidia Mahiout nous fait part ici de quelques unes de ses réflexions quant à son vécu.

La principale est son interrogation quant à la possibilité que peuvent conserver aujourd'hui les entreprises à accueillir ces personnes, dont la vulnérabilité est connue et demandeuses d'attention, mais dont on oublie trop souvent qu'elles sont comme

nous tous, des êtres humains, dont le devenir va aussi en grande partie dépendre des rencontres et des situations qu'on leur permettra de vivre pour développer leurs compétences tant relationnelles que techniques et apporter leur pierre à notre société. Jefferson n'a-t-il pas dit «le fondement de la citoyenneté est d'apprendre à bien travailler» et Heidegger observait que «la meilleure façon de comprendre un marteau n'est pas de le contempler fixement mais de s'en saisir et de l'utiliser».

En fait dans la réalité, l'utilisation de stages en entreprise, dans le monde réel, est tout à fait précieuse et très sollicitée et attendue par les personnes que nous suivons, qui ont véritablement la motivation de sortir de leur monde de la maladie et de l'assistance, comme en témoigne Valérie, dans cet article. Avec Dewey, philosophe pragmatique, on peut concevoir «la dominante de la démocratie, comme mode de vie, comme la nécessaire participation de tout être humain adulte, à la formation des valeurs qui règlent la vie des hommes en commun».

Comme l'évoque Julien la méconnaissance et la peur que suscite le handicap psychique et/ou mental restent et sont plus que jamais, un frein majeur à ce que nos interlocuteurs, responsables

d'entreprise, fassent le pas de faire cette expérience de nature «citoyenne.» Ce témoignage passe sous silence l'énergie formidable qu'il faut déployer à ce jour pour arriver à «en décrocher un.» Et pourtant, donner une chance à quelqu'un d'avoir accès à un monde dont il s'est éloigné et qu'il a le désir impératif de rejoindre, car c'est celui du partage de la dignité humaine, est faire œuvre de solidarité.

J'aimerais que ce numéro puisse rappeler à nos partenaires entreprises, qui acceptent de se battre avec nous, pour défendre les valeurs de la démocratie et ceux qui ne le sont pas encore, combien cette possibilité d'accueil, même en nombre très limité, est vitale pour les personnes dont nous nous occupons, sachant qu'évidemment nous sommes présents et les accompagnons dans ce parcours et que nous respectons totalement les entreprises qui acceptent ce challenge et ne cherchons pas à faire pression pour que cela débouche sur une embauche.

Si elle se fait, ce sera un plus et la preuve que cela est et reste possible.

Gisèle BIRCK

Présidente et Directeur Clinique
du Club ARIHM / ARIHM CONSEIL



Un nécessaire temps de connaissance et d'adaptation réciproques peut conduire d'une inactivité dévalorisante et destructrice à un accès à l'emploi. La pratique des stages en est le moteur.

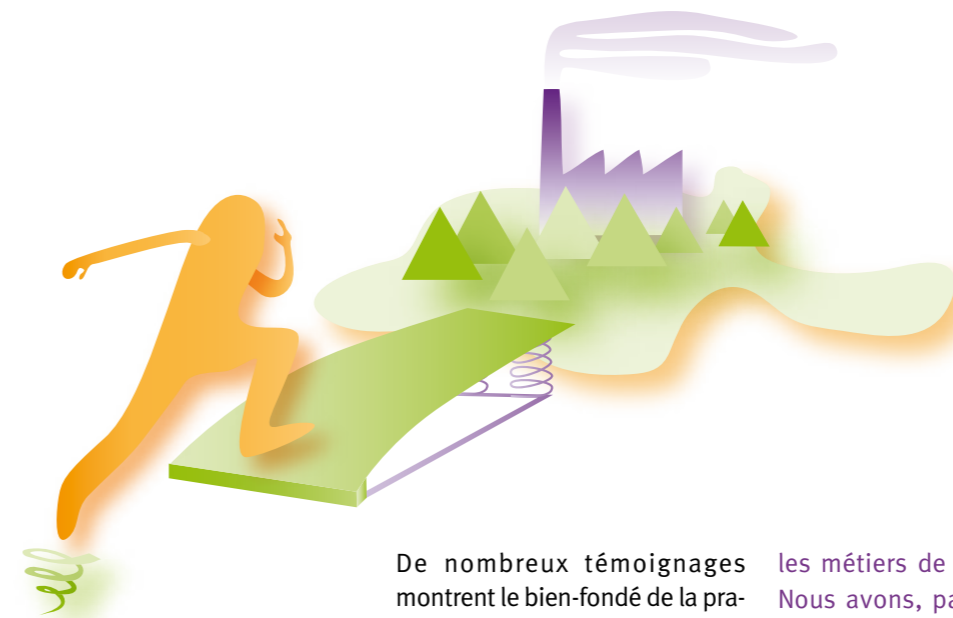
Si il est vrai qu'aujourd'hui, des progrès notables ont été réalisés en matière d'insertion des personnes en situation de handicap, cela n'est pas du tout évident lorsqu'il s'agit d'un handicap de nature psychique ou mentale.

La rapidité, l'adaptation et l'efficacité quasi immédiate au travail, est généralement requise par les employeurs et constitue, pour ces personnes comme pour les autres, un critère quasi

incontournable du recrutement et de l'intégration au poste. Or, il faut le dire, dans de nombreux cas l'efficacité professionnelle des personnes en situation de handicap mental ou psychique, nécessite souvent plus de temps et un accompagnement renforcé. Est-ce à dire que le monde de l'entreprise n'est plus en mesure d'intégrer des femmes ou des hommes atteints de ces formes de handicap? Leurs difficultés propres et leur vulnérabilité ne peuvent-elles en aucun cas être prises en compte, comme cela

s'avérerait possible il y a encore quelques années? Même de simples stages, de durée variable, sont souvent difficiles à trouver.

En ce qui concerne les personnes en situation de handicap psychique, la méconnaissance des effets du handicap et les peurs que cela peut susciter sont un véritable frein à une accession progressive à l'emploi. Du côté des hommes et des femmes en situation de handicap mental, les craintes sont moins



marquées mais ne sont pas inexistantes pour autant.

Il faut également signaler la disparition de nombreux postes de travail adaptés à ces personnes, situation due notamment, à l'évolution des pratiques professionnelles laissant peu de place aux tâches ne nécessitant pas ou peu de prise de décision et une tolérance dans la rapidité et de leur exécution.

Pour permettre l'intégration professionnelle de ces personnes, un important travail d'information et de sensibilisation voire de dédramatisation est à faire, en particulier auprès des responsables RH et des professionnels susceptibles de les accueillir dans le cadre d'un stage. Il s'agit d'établir des relations vraies et confiantes ; c'est sur la qualité de ces relations qu'une véritable collaboration pourra s'amorcer. L'expérience montre que dans de nombreux cas, ces personnes en difficulté, souvent « en panne » d'emploi depuis des mois ou des années, vivent un quotidien sombre et autodestructeur qui amenuise peu à peu leur potentiel et leurs capacités et casse leur moral. À l'inverse, la pratique de stages, et l'espoir de réintégrer à terme un emploi, leur redonnent confiance.

De nombreux témoignages montrent le bien-fondé de la pratique des stages, et font état d'un dynamisme retrouvé par ceux et celles qui en bénéficient.

Un exemple, celui de Valérie D. : « Faire des stages veut dire retrouver un rythme de travail, avec des horaires à respecter, et aussi réapprendre à avoir confiance en soi au niveau du fait qu'on se rend compte qu'on est capable de travailler ou, du moins, effectuer des tâches une par une et gagner en autonomie. Faire des stages c'est aussi remettre les pieds dans le monde du travail, mais avec beaucoup de souplesse au niveau des exigences que pourrait avoir un patron en milieu ordinaire. Les stages sont une excellente chose pour préparer un retour à l'emploi en milieu ordinaire. » (Valérie a aujourd'hui un emploi.)

Mme B. occupe le poste de planificatrice dans un hypermarché Auchan. Elle témoigne : « Depuis mars 2006, Auchan a signé la charte de la diversité. Cette démarche comprend le champ de la diversité du genre, la diversité d'âge, ou encore de handicap. Et c'est tout naturellement, et avec un plaisir partagé, que depuis plus d'un an, je travaille avec M. Perfumo et l'association qu'il représente, afin de permettre à des personnes en situation de handicap de découvrir, au travers de stages,

les métiers de l'hypermarché. Nous avons, par exemple, accueilli sur le magasin d'Auchan Paris La Défense, G., au service décoration, et S. sur le pôle textile adulte. »

Il est à signaler qu'au cours de l'année 2013, 30 stages, en milieu ordinaire de travail, ont été mis en place et suivis au bénéfice de personnes accueillies au Club ARIHM.

Au-delà des difficultés que traverse le monde du travail, et tout particulièrement les entreprises, nous croyons que les différents responsables et les personnels qui les composent sont à même de poser des actes de solidarité et de partage.

Gageons qu'au cours de l'année 2014, de nouvelles entreprises accepteront de collaborer avec nous afin d'aider plus efficacement encore des personnes en réelle difficulté. Celles-ci pourront ainsi vivre différentes étapes à caractère professionnel et social, que l'on nomme stages. Dans le meilleur des cas, de telles expériences les aideront à s'acheminer pas à pas vers une accession à un emploi.

Julien PERFUMO

Auteur de *Voulez-vous de nous ?*

Édition : Nouvelle Cité

établir des relations vraies et confiantes ; c'est sur la qualité de ces relations qu'une véritable collaboration pourra s'amorcer.

l'espoir de réintégrer à terme un emploi, leur redonne confiance.



ZOOM

LA PRESTATION D'APPUI CONSEIL POUR LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Dans le cadre des prestations ponctuelles spécifiques financées par l'AGE-FIPH, le Club ARIHM peut être sollicité pour prendre en charge des salariés bénéficiaires de la loi du 11 février 2005 ou en risque d'inaptitude du fait d'une problématique de santé psychique ou d'un handicap mental.

Objectif

Aider à maintenir dans l'emploi le salarié en le soutenant et en permettant à l'employeur de mieux comprendre les situations de handicap pouvant être rencontrées par le salarié dans son poste.

Méthodologie

- Une équipe pluridisciplinaire apportant son expertise à l'entreprise, en lien avec le médecin du travail, et à la personne dans le respect de la confidentialité des informations.
- Une prestation personnalisée et individualisée prenant en compte la situation du salarié dans son poste de travail et les objectifs.

Outils

- Un travail collaboratif avec le médecin du travail et l'employeur afin d'identifier toutes les solutions possibles de maintien dans l'emploi, de reclassement interne ou externe.
- Des outils spécifiques de sensibilisation visant le conseil à la hiérarchie, au collectif et au tuteur.

Pour tout renseignement contacter
Laurence BERNARD ou Laura VACCARINO – 01.53.98.74.74

arihmconseil@arihm.com

Mentalité

est une publication
du Club ARIHM

Directeur de publication :
Dr. Gisèle BIRCK

Avec la participation de
Laurence BERNARD,
Laura VACCARINO,
Julien PERFUMO

Réalisation
Studio Agnès Cappadoro

www.arihm.com